



## Accès montants et soldes de comptes avec un ficoba

-----  
Par POUPETTE

Bonjour

mon ex mari a produit devant un juge via les écritures de son avocate les montants de mes comptes bancaires. Ils prétendent avoir ceux-ci grâce à une demande de FICOBA ?

Sauf erreur, le FICOBA permet d'avoir l'existence de comptes (ouverture fermeture et co titulaire, pas les montants ni opérations ? )

merci pour votre retour et si possibles les griefs délictueux, les peines .

il est habitué au ruses et faux documents.

Merci

cordialement

-----  
Par Isadore

Bonjour,

En effet, le FICOBA ne contient pas le détail du solde des comptes.

Si c'est votre ex-mari, quel est le cadre de la procédure puisque le divorce est terminé ? Jugement devant le JAF ?

Il est hautement improbable qu'un avocat s'amuse à laisser son client produire des pièces obtenues illégalement dans une procédure civile.

Ne sachant pas comment ces informations ont été obtenues, on ne peut pas vous dire s'il y a eu une infraction pénale, donc s'il y a une peine encourue. Voyez avec votre avocat.

-----  
Par POUPETTE

Bonjour Merci pour votre reponse

il s'agit d'une dénonciation abusive de pension alimentaire.

mais si son avocat a osé mettre cette information dans ses conclusions pour la JEX !!!

-----  
Par kang74

Bonjour

Dénonciation abusive ? C'est à dire ?

Pourquoi parlez vous du JEX ? Vous êtes en impayé de pension alimentaire ? Ou lui ?  
Y a t il eu plainte pour abandon de famille ?

Vous avez un avocat : vous lui demandez donc ce qu'il en pense .